

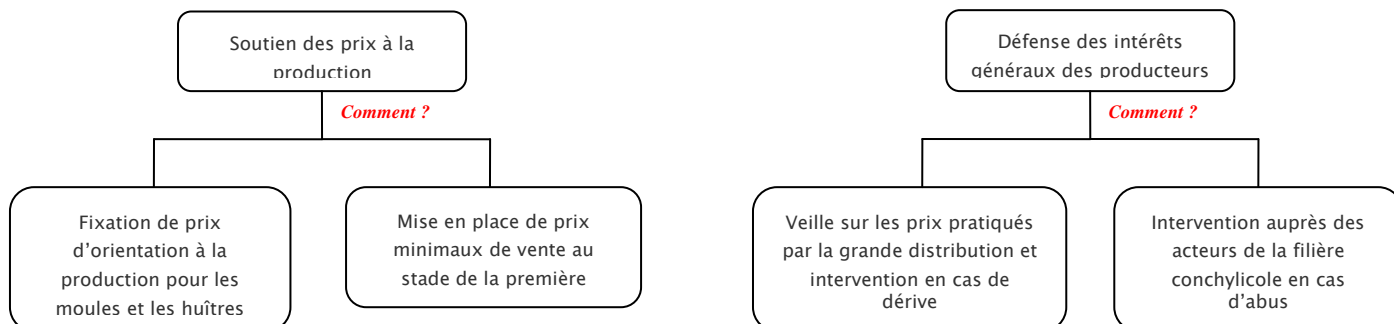
# L'Organisation des Producteurs Conchyliculteurs de Bretagne



## Qu'est-ce que l'OP ?

L'OP est un regroupement volontaire de professionnels ayant pour mission de défendre les intérêts des producteurs lors de la commercialisation de leur production. L'OP réunit des producteurs des différents bassins de production bretons, de la Baie du Mont Saint-Michel au Croisic.

## Dans quels domaines intervient l'OP ?



## Quels sont projets développés par l'OP ?

### ⇒ Organisation d'un événement de promotion de l'Huître à Paris :

En association avec les autres OP conchylicoles françaises, l'OPCB organise un événement de promotion de l'Huître à Paris, au mois d'octobre. Cette manifestation, organisée autour de dégustations et d'échanges avec le public, représente une opportunité pour les professionnels de chaque OP de promouvoir les huîtres de leur région. Les producteurs participant à l'opération ont la volonté de transmettre une image positive et valorisante de leur produit en mettant en avant la qualité de celui-ci ainsi que le travail mis en œuvre pour l'obtenir.

### ⇒ Soutien de projets émanant d'une demande partagée des professionnels :

- Recherche de pistes de valorisation des moules de petite taille :

Aujourd'hui, les mytiliculteurs se trouvent confrontés à des volumes croissants de moules de petite taille. Ces moules, bien que non commercialisables, possèdent des qualités intrinsèques intéressantes qui permettent d'envisager différentes pistes de valorisation. Dans ce cadre, l'OP recherche les entreprises susceptibles d'être intéressées par ce type de produit, met les professionnels en relation avec ces dernières et assure le suivi du projet.

- Participation à l'élaboration de guides des producteurs locaux dans le Pays de Saint-Malo :

L'objectif de ce guide numérique sera de valoriser les « produits locaux » vendus à la fois par les producteurs (agriculteurs/conchyliculteurs/pêcheurs) en direct (sur l'exploitation, les marchés) et par les artisans/commerçants du territoire. Projet à l'initiative du Syndicat Mixte du Pays de Saint-Malo et en partenariat avec les EPCL, les chambres consulaires et le CDPMEM 35.

- Mise en place d'un signe officiel de qualité pour les huîtres de Bretagne :

En 2011, l'OPCB, par le biais de France Agrimer, a fait appel aux cabinets d'études VIA AQUA et Gressard, afin d'obtenir un appui stratégique sur la valorisation des huîtres creuses de Bretagne. Les objectifs de cette démarche sont de se démarquer sur le marché, de renforcer l'image de l'huître creuse de Bretagne et de promouvoir une démarche collective des producteurs tout en structurant la profession.

### ⇒ Prestation de service :

L'OP aide le comité de défense de l'appellation Moules de Bouchot de la Baie du Mont Saint-Michel dans le montage de ses dossiers de demande de subventions pour la promotion de la moule AOC de la Baie du Mont Saint-Michel et le développement de ses actions de communication.

### ⇒ Amélioration de la connaissance des marchés conchylicoles :

L'OP participe à la construction et à la mise en œuvre d'un observatoire des prix et des marges en collaboration avec FranceAgriMer. Les objectifs de cet observatoire sont d'informer les adhérents des OP de la réalité des prix de marché en temps réel et de connaître la répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière conchylicole.

## Quels services rend l'OP ?

Chaque mois, l'OP suit et transmet les prix des moules et des huîtres creuses à la production et à l'expédition sur la base d'informations recueillies anonymement auprès de ses adhérents.

Deux fois par mois, l'OP relève et transmet à ses adhérents les publicités pratiquées par la grande distribution et réalise une compilation annuelle des données pour dégager des prix de vente moyens en fonction de différents facteurs (origine, calibre, mode d'élevage, etc.).

## Comment faire pour adhérer ?

Contactez-nous à l'adresse suivante : OPCB - chez CRC Bretagne Sud - 11, rue Denis Papin - BP 10 325 - 56 403 Auray Cedex

☎ 06.68.67.25.30 - ✉ [opcb@wanadoo.fr](mailto:opcb@wanadoo.fr)

Cotisation annuelle : 50€

Document réalisé en mars 2012 avec le soutien de la Région Bretagne

